

POUR PLUS D'ÉQUITÉ DANS LE COMMERCE, APPRENONS QUI GAGNE QUOI ...

QUAND VOUS ACHETEZ
UNE BOUTEILLE DE
JUS POMME-ORANGE.

TVA 5,28 %

Revendeurs au détail 29,72 %

Commercialisation, dont transport 16,39 %

Frais de structure et frais commerciaux 6,67 %

Bouteille et étiquette 8,89 %

Mise en bouteille 7,22 %

Transformation en jus de pommes 10 %

Production de pommes 7,50 %

Transformation en jus d'oranges 5,56 %

Production d'oranges 2,78 %